



Aujourd'hui Mercredi 12 décembre, Usines et Ingénierie

Tout Renault mobilisé contre l'« ACCORD DE COMPÉTITIVITÉ »

Lors des négociations sur la « compétitivité », la direction de Renault tente d'imposer aux salariés des régressions sociales. C'est aujourd'hui le 3^{ème} débrayage d'une heure à Lardy pour s'y opposer.

Voici quelques unes des premières « propositions » de la direction de Renault :

Détachements obligatoires dans les usines : Tous les jours pendant un an, des salariés d'usine seraient contraints d'ajouter jusqu'à 3 heures de route aller/retour à leur trajet pour se rendre sur un autre site Renault qui aurait besoin d'eux. Avec à la clé, une dégradation de la vie de famille et de la santé indéniable.

Remise en cause du temps de travail : La direction voudrait nous faire travailler 40 minutes par semaine gratuitement, soit 4 jours gratuitement sur une année.

Attaque sur les salaires :

- tentative de suppression des Augmentations Générales de Salaires
- quasi-blocage des salaires via une comparaison avec des entreprises n'ayant rien à voir avec l'automobile
- non versement des avances sur les primes d'interressement.

Chantage à l'emploi

Pour tenter de faire passer en force ces reculs, la direction de Renault use d'un chantage à l'emploi scandaleux en disant que si l'accord est signé, elle « pourrait s'engager à ne pas fermer d'usine en France ».

Et pourtant, Renault fait de l'argent

2011 a été une année record pour les ventes Renault au niveau mondial avec à la clé un bénéfice net de 2,09 milliards d'euros. Sur le 1^{er} semestre 2012, le bénéfice net était de 786 millions d'euros. Le PDG C. Ghosn a reçu une rémunération de 12,7 millions d'euros en 2011 (2,8 millions d'euros par Renault et 9,9 millions d'euros par Nissan !).

Des discussions Etat-MEDEF-Syndicats qui vont concerner tous les salariés

Aujourd'hui, Renault est la tête de pont du MEDEF pour faire passer ses mauvais coups. Des discussions sont déjà en cours au niveau national entre l'Etat, les syndicats et le patronat pour aboutir à un cadre légal sur les accords dits de « compétitivité-emploi ». Remise en cause du temps de travail et du contrat de travail (mobilité vers d'autres entreprises par exemple,...) sont au menu.

La mobilisation des salariés de Renault doit être le prélude à une lutte globale pour les conditions de travail, l'emploi et les salaires.